



MAIRIE DE GRUEY-LES-SURANCE

Note d'info n°4 du 23 juillet 2015

- 1- **Veillez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres, à côté du numéro.** En cas d'absence du nom, cela peut entraîner des erreurs ou une non-distribution du courrier. Les personnes absentes lors de l'installation des boîtes aux lettres fin 2014, peuvent venir chercher la clé en mairie.
- 2- Par ces fortes chaleurs, la fraîcheur est recherchée. Toutefois, la baignade est interdite dans les deux étangs communaux suivant arrêté municipal du 2 juillet 2015.
- 3- L'arrêté préfectoral n°419/2015 du 17 juillet 2015 limite provisoirement certains usages de l'eau dans le département des Vosges jusqu'au 1^{er} août inclus. Ces limitations pourront être renforcées, prolongées ou abrogées en tant que de besoin en fonction de la situation météorologique et hydrologique. Il est demandé aux administrés de ne pas laver les véhicules, de ne pas remplir les piscines et de ne pas arroser entre 8h00 et 20h00. L'arrêté est disponible en mairie.
- 4- Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage, il est rappelé que les terrains et devant de maison doivent être entretenus, les arbres élagués et que tout feu est interdit.
- 5- Il est rappelé que **l'accès à l'aire de jeux se fait sous la responsabilité des parents.** La commune ne pourra pas être tenue pour responsable des accidents qui pourraient survenir sur celle-ci ou à ses abords. De plus, la consommation d'alcool et de cigarette sont interdits dans l'enceinte de l'aire de jeux.
- 6- Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2015/2016, il est demandé aux parents des élèves qui emprunteront le transport scolaire vers le collège ou le lycée professionnel de Bains les Bains ou de Xertigny de les inscrire en mairie le plus rapidement possible, afin d'acheter les vignettes.
- 7- La mairie sera fermée du 4 au 20 août inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.
- 8- Suite à un violent orage de grêle le vendredi 17 juillet dernier, des attestations sont disponibles en mairie.

9- Un radar pédagogique a été installé route de Darney du 9 mars au 8 avril 2015, dans le sens Darney-Bains les Bains. A la suite, la Direction Départementale des Territoires a établi un bilan, qui est le suivant :

Sur ce site, les vitesses moyennes journalières de tous véhicules confondus sont pour la grande majorité comprises entre 49 et 54 km/h par rapport à la vitesse autorisée fixée à 50 km/h.

On peut noter également un trafic journalier d'environ 300 véhicules/jour en moyenne dans le sens de la détection avec une faible circulation la nuit entre minuit et 5h00 et parfois nulle.

10- Monsieur Thierry PREVOT a été recruté depuis le 2 juin 2015 en qualité d'adjoint technique dans le cadre d'un contrat CUI-CAE pour une durée d'un an renouvelable une fois.

11- Pour le règlement de vos prochaines factures d'eau, vous pouvez avoir recours au prélèvement. Toute personne souhaitant utiliser ce moyen de paiement doit se présenter en mairie muni d'un RIB.

12- Un logement communal sera libre à partir du 1^{er} septembre.

Naissance : HAOUY Sohan né le 7 juin 2015

Dates à retenir :

- Vendredi 24 juillet : Concert de la chorale hollandaise à l'église de Gruey-lès-Surance à 20h30 et samedi 25 juillet à l'église de Bains les Bains à 20h30
- Samedi 1^{er} août : exposition du patrimoine religieux de l'église de Gruey-lès-Surance de 10h à 18h
- Samedi 1^{er} août : marche du Maquis de Grandrupt devant le mémorial à 15h
- Dimanche 9 août : marche de Droiteval – Ourche – Patrimoine départ devant la mairie de 9h à 10h30. Circuit de 8km environ
- Samedi 19 septembre : passage de voitures anciennes dans le village à 10h30